

Conservatoire Botanique National



**LA JONQUILLE**  
**(*Narcissus pseudonarcissus* L.**  
**subsp. *pseudonarcissus*)**  
**DANS LE VIMEU OCCIDENTAL :**  
**ETAT DES LIEUX EN 2006**  
**ET PERSPECTIVES DE CONSERVATION**

**Expertise réalisée dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région**  
(Convention de fonctionnement 2006 entre la DIREN Picardie,  
le Conseil Régional de Picardie et le Conservatoire Botanique National de Bailleul)



**Direction Régionale de l'Environnement**  
PICARDIE



Conseil Régional de Picardie  
Direction Régionale de l'Environnement de  
Picardie

**LA JONQUILLE**  
*(Narcissus pseudonarcissus L.*  
*subsp. pseudonarcissus)*  
**DANS LE VIMEU OCCIDENTAL :**  
**ÉTAT DES LIEUX EN 2006**  
**ET PERSPECTIVES DE CONSERVATION**

*Chef de projet*

*Jean-Christophe HAUGUEL*

*Rédaction de l'étude*

*Jean-Christophe HAUGUEL*  
*Bertille VALENTIN*

*Terrain*

*Jean-Christophe HAUGUEL*  
*Nicolas BOREL*

*Direction et coordination scientifique*

*Frédéric HENDOUX*

**CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL /**  
**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE**

**Outils et moyens spécifiques du CRP/CBNBL  
utilisés dans le cadre de cette étude**

- DIGITALE, Système d'Information Floristique et Phytosociologique du Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul
- TOUSSAINT, Benoît (Coord.), 2005 - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage effectué par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.
- SIGMA, Système de traitement tabellaire des relevés phytosociologiques (V. BOULLET, CRP/CBNBL)
- Listera, Système d'information conservatoire (version 3.4).
- NomRac, Système de saisie des taxons de la flore vasculaire (version 3.4).
- Bibliothèque Botanique et Phytosociologique de France.

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION .....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>1. Caractérisation des populations de Jonquille en 2006 .....</b> | <b>7</b>  |
| 1.1. Taxonomie et Biologie de la Jonquille .....                     | 8         |
| 1.2. Périmètre prospecté.....  | 8         |
| 1.3. Etat des connaissances antérieures à 2006 .....                 | 9         |
| 1.4. Résultats des prospections menées en 2006 .....                 | 10        |
| 1.4.1. Répartition de la Jonquille en 2006 .....                     | 15        |
| 1.4.2. Etat des populations de Jonquille en 2006 .....               | 15        |
| 1.4.3. Ecologie de la Jonquille en 2006 .....                        | 15        |
| <b>2. Problématiques et perspectives de conservation .....</b>       | <b>17</b> |
| 2.1. Enjeux concernant la pérennité des populations .....            | 18        |
| 2.1.1. La modification des biotopes .....                            | 18        |
| 2.1.2. La Cueillette.....  | 18        |
| 2.2. Le cas particulier du Bois de Cise.....                         | 19        |
| 2.2.1. Contexte administratif .....                                  | 19        |
| 2.2.2. La population de Jonquille du Bois de Cise en 2006.....       | 19        |
| 2.2.3. Perspectives de conservation.....                             | 20        |
| <b>CONCLUSION .....</b>  | <b>22</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>   | <b>24</b> |



*Narcissus pseudonarcissus* subsp. *pseudonarcissus*  
Ault(80), le 31 mars 2006, J.C. Hauguel

## INTRODUCTION

---

Conservatoire Botanique National de Bailleul / Centre Régional de Phytosociologie  
Conseil Régional de Picardie – Direction Régionale de l'Environnement de Picardie  
La Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *pseudonarcissus*)  
dans le Vimeu occidental : état de lieux en 2006

Suite à une sollicitation de la Direction Régionale de l'Environnement, une expertise concernant l'état des populations de Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *pseudonarcissus*) dans le Vimeu occidental a été menée le 31 mars 2006 afin d'évaluer l'état de conservation des populations de Jonquille en vue d'estimer si une protection réglementaire en lien avec la cueillette de cette plante est ou non nécessaire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme d'activités 2006 par l'État et le Conseil Régional de Picardie au Conservatoire Botanique National de Bailleul en déclinaison du Contrat de Plan État-Région.

La Jonquille est une plante vernale dont l'optimum de la floraison se situe entre le début du mois de mars et la mi-avril en fonction des aléas climatiques annuels. Pour cette raison, et en plus de la beauté de ses fleurs, il s'agit d'une plante convoitée par l'Homme afin d'agrémenter son intérieur d'où les prélèvements importants dont elle fait preuve. Par ailleurs, la précocité de sa floraison implique qu'elle passe inaperçue à partir de la mi-mai et les botanistes ne la note que rarement au cours de leurs prospections. C'est pourquoi le nombre d'observations récentes est relativement limité et qu'il était important de conduire des prospections spécifiques pour être en mesure de dresser un état des lieux actualisé de ses populations.

Une journée le 31/03/2006 a été consacrée à la récolte des informations. A cette occasion, la localisation cartographique des populations observées a été réalisée et un bilan succinct comprenant un descriptif des populations a été réalisé pour chaque commune prospectée.

Le présent rapport dresse un état le plus précis possible de la situation de la Jonquille sur le territoire prospecté en 2006 dans la limite de la méthode utilisée et du temps de prospection consacré. Il est également accompagné d'un avis et de commentaires permettant de se faire une idée la plus précise possible de la situation de la plante en 2006 afin de pouvoir effectuer un suivi de celle-ci au cours des décennies à venir. Il s'agit donc en quelques sortes d'un état initial basé sur un échantillonnage. Notons enfin qu'une ébauche d'analyse diachronique a été effectuée en se basant sur les données historiques récoltées par les botanistes collaborant au projet de cartographie de l'Institut Floristique Franco-Belge dans les années 1960. Ces données sont une source indispensable permettant de réaliser des comparaisons relativement objectives pour l'évolution de la présence/absence de la majorité des plantes vasculaires au cours des trente dernières années.

Il faut enfin signaler que le CRP/CBNBI a réalisé, pour la DIREN Nord-Pas-de-Calais, un argumentaire visant à la réglementation de la cueillette de la Jonquille à l'échelle du département du Nord. Le présent travail a donc été réalisé en synergie avec celui en cours en région Nord-Pas-de-Calais.

# 1. CARACTÉRISATION DES POPULATIONS DE JONQUILLE EN 2006

---

Conservatoire Botanique National de Bailleul / Centre Régional de Phytosociologie  
Conseil Régional de Picardie – Direction Régionale de l'Environnement de Picardie  
La Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *pseudonarcissus*)  
dans le Vimeu occidental : état de lieux en 2006

## 1.1. Taxonomie et Biologie de la Jonquille

D'après Toussaint (2005), en Picardie, la Jonquille est une espèce présentant deux sous-espèces :

- *Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *pseudonarcissus* : Cette sous-espèce est considérée comme indigène, elle est présente à l'état sauvage dans les bois et les prairies. Elle est considérée comme Assez Rare et Quasi Menacée. Il s'agit de la Jonquille dont les tépales sont d'un jaune clair d'une couleur différente de celle du tube de la corolle. Les tépales sont relativement effilés. Elle peut être plantée dans les jardins.
- *Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *major* (Curt.) Baker : Cette sous-espèce, qui provient d'Espagne est cultivée et n'est donc pas considérée comme sauvage en Picardie. Il s'agit de la Jonquille dont les tépales sont d'un jaune foncé de la même couleur que le tube de la corolle. Les tépales sont largement triangulaires.

D'un point de vue de la reproduction, la récolte des fleurs a des effets sur la démographie des populations de la Jonquille. La plante se multiplie sexuellement (formation de graines) et par multiplication végétative (par formation de bulbilles à partir d'un bulbe principal). Si les conditions sont favorables, la jonquille met 5 ans à fleurir pour la première fois (donc potentiellement à former des semences) et à se multiplier par division de l'unique bulbe. Lorsque les fleurs sont récoltées en masse, la multiplication sexuée n'est plus possible et seule la multiplication végétative persiste. Cette multiplication dite "clonale" se perçoit alors par la formation de petits groupes d'individus génétiquement identiques. Cette modification de la structure démographique et génétique des populations peut avoir à long terme des effets importants sur les chances de survie des populations et empêche les processus de dispersion et de colonisation de nouveaux sites. L'arrachage des bulbes, qui est parfois constaté a des impacts encore plus importants à très court terme puisqu'il entraîne une disparition pure et simple des individus.

Il faut enfin noter que les graines de jonquilles ont une dormance courte de 6 mois puis germent (CALDWELL & WALLACE, 1955) ce qui réduit les chances de restauration de populations de jonquille à partir de la banque de semences du sol. Les travaux du Dr. TRIEST (1998) ont montré que des populations protégées de la cueillette présentaient une plus grande diversité génétique ainsi qu'une meilleure répartition de cette diversité que des populations soumises à la cueillette.

## 1.2. Périmètre de prospections

La présente étude s'est donc intéressée exclusivement à la sous-espèce indigène (*N. p.* subsp. *pseudonarcissus*). Dans la mesure où celle-ci est régulièrement plantée, nous avons dû être vigilant afin de ne noter que les populations réellement sauvages. Ont donc été exclues de nos observations les populations manifestement plantées telles que les populations plantées en « rang d'oignons » sur les talus le long de maisons récentes. En règle générale, la disposition sur le terrain de la population (abondance, dispersion...) n'a pas permis de jeter le doute sur l'indigénat de celles-ci.

Le secteur prospecté, appelé Vimeu occidental dans la présente étude, s'inscrit dans le polygone dont les sommets sont constitués par les communes de Mers-les-Bains au sud-ouest, Saint-Valéry-sur-Somme au nord-ouest, Abbeville au nord-est et Rambures au sud-est. Il s'agit de la surface ayant pu être prospectée, principalement en voiture, au cours d'une journée par deux personnes. Il reste évidemment des lacunes dans la connaissance de la

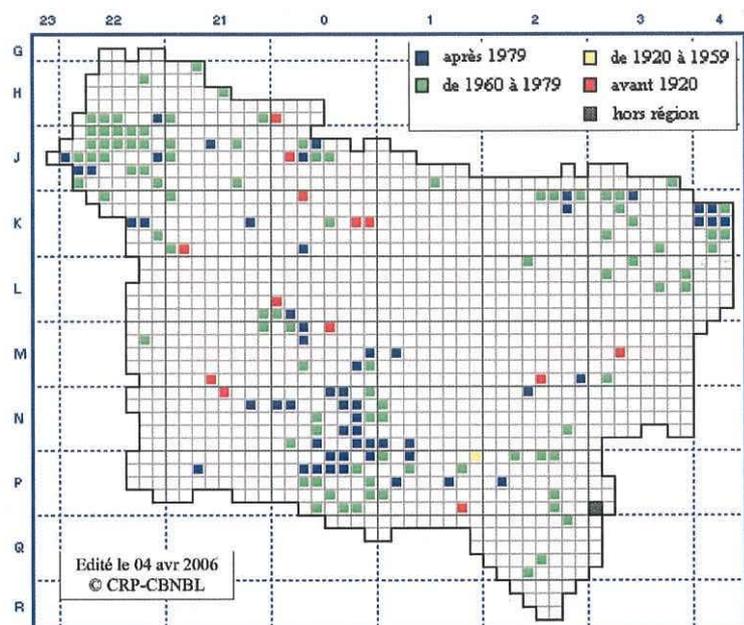
Jonquille sur ce territoire, mais on peut considérer que les observations réalisées offrent une connaissance suffisante pour refléter l'état des populations de Jonquille en 2006 dans ce secteur.

### 1.3. Etat des connaissances antérieures à 2006

L'état des connaissances concernant la Jonquille en Picardie et plus particulièrement le Vimeu occidental a été dressé à partir de la Base de données DIGITALE qui regroupe l'ensemble des informations disponibles concernant la flore du Nord-Ouest de la France.

La carte n°1 illustre la répartition de la Jonquille en Picardie antérieurement à 2006.

**Carte n°1 : Répartition de la Jonquille en Picardie au 31/12/2005**



Le bilan des connaissances antérieures à 2006 pour le Vimeu occidental est dressé dans le tableau n°1. Du fait de la nature des observations anciennes, il est réalisé en prenant comme base le repérage en maille IFFB (mailles de 4 km par 4 km).

|  |      |
|--|------|
| Nombre de mailles IFFB sur le territoire concerné  | 43   |
| Nombre de mailles IFFB où la Jonquille a été historiquement signalée (période 1950-1989)   | 22   |
| Nombre de mailles IFFB où la Jonquille a été récemment signalée (période 1990-2005)  | 4    |
| Proportion des mailles IFFB où se trouvait la jonquille dans les années 1960 (données jugées représentatives du fait de la qualité de l'inventaire IFFB) | 51 % |

**Tableau n°1 : bilan des connaissances au 31/12/2005**

Ce premier bilan met en évidence deux aspects :

- 1 – la Jonquille est historiquement assez abondante sur le territoire du Vimeu occidental ;
- 2 – Il y a un déficit très net d'information au cours de la période récente.

#### 1.4. Résultat des prospections menées en 2006

Au cours des prospections menées en 2006, plusieurs paramètres ont été notés afin de réaliser une description assez précise des caractéristiques de chaque population. Ont ainsi été relevés : la surface occupée par la population, la densité moyenne (en touffes par mètre carré) et/ou l'effectif de la population, la phénologie, le biotope où se trouve la population et les menaces dont peut faire l'objet la population. **Dans de nombreux cas, les propriétés où se situent la Jonquille sont encloses, nous avons donc réalisé les observations à partir de l'extérieur de celles-ci, souvent de la route.** Les observations réalisées ne reflètent donc que ce que nous avons pu voir, souvent en lisière de propriétés. Le tableau n°2 regroupe l'ensemble des informations recueillies le 31 mars 2006.



Sous-bois à Jonquille

Estréboeuf (80), le 31/03/2006, J.C. Hauguel

| Communes                    | Lieu dit                | UTM    | IFFB   | Aire                  | Abondance  | Menace | Biotope  | Remarques  |
|-----------------------------|-------------------------|--------|--------|-----------------------|--|--------|--|--|
| ARREST                      | Bois du Château         | DR0153 | J.2225 | au moins<br>0,5 ha    | densité moyenne : 2<br>touffes/m <sup>2</sup>  | 0      | Chêne-Hêtre mésoophile à<br>Jacinthe des bois                        | parcelle clôturée  |
| ARREST                      | Bois d'Arrest           | DR0052 | J.2225 | > 0,5 ha              | estimation : > 1000<br>touffes   | 0      | boisement mésoophile<br>neutrocline et pâture<br>eutrophe mésoophile | parcelle clôturée  |
| AULT                        | Bois de Cise            | CR8749 | J.2231 | plusieurs<br>hectares | densité moyenne : 0,2<br>à 10 touffes/m <sup>2</sup>                                     | 1      | Charmaie mésoophile<br>neutrocline à Jacinthe des<br>bois            | cueillette excessive en propriété<br>non close ; parcelles non closes ;<br>densité : 0,2 à 3 touffes/m <sup>2</sup> ;<br>parcelles privées closes : densité<br>5 à 10 touffes/m <sup>2</sup> |
| BETHENCOURT-SUR-<br>MER     | Les routiers            | CR9847 | J.2233 | 30 m <sup>2</sup>     | estimation : 150<br>environ  | 0      | pâturage eutrophe sous<br>peupleraie                                 | parcelle clôturée  |
| BOISMONT                    | Bretel                  | DR0555 | J.2215 | 0,2 ha                | estimation : environ<br>4000 touffes ; densité<br>moyenne : 2 touffes<br>/m <sup>2</sup> | 0      | pâturage eutrophe et talus<br>routier herbeux                        |  |
| BOURSEVILLE                 | Le Jardin Lartisien     | CR9552 | J.2223 | 50 m <sup>2</sup>     | estimation : 30 environ  | 0      | pâturage mésoophile eutrophe   | parcelle clôturée  |
| BOURSEVILLE                 | Les Templiers           | CR9450 | J.2233 | 2 m <sup>2</sup>      | comptage : 3   | 1      | Talus herbeux eutrophe   |  |
| BOUVAINCOURT-<br>SUR-BRESLE | Bois de Cantepie        | CR9144 | J.2242 | 0,5 ha<br>environ     | densité moyenne : 5 à<br>10 touffes/m <sup>2</sup>                                       | 0      | Taillis de Noisetier à réserve<br>de Prunus avium                    | parcelle clôturée +/- perméable  |
| BOUVAINCOURT-<br>SUR-BRESLE | Fond de Dargnie         | CR9243 | J.2242 | > 1 ha                | densité moyenne : 10<br>touffes/m <sup>2</sup>   | 1      | Taillis de Noisetier mésoophile<br>neutrocline                       | Cueillette active le long de la<br>route sur une profondeur de 20 m<br>environ dans le bois  |
| BOUVAINCOURT-<br>SUR-BRESLE | Fond de Dargnie         | CR9243 | J.2242 | 2000 m <sup>2</sup>   | densité moyenne : 2 à<br>3 touffes/m <sup>2</sup>  | 0      | peupleraie sur sol<br>méso-trophe neutrocline                        | population située adns une<br>propriété privée derrière un<br>grillage empêchant l'accès   |
| BOUVAINCOURT-<br>SUR-BRESLE | Bois de<br>Bouvaincourt | CR9343 | J.2243 | 2 à 3 ha              | estimation : plusieurs<br>milliers   | 0      | Charmaie à taillis de<br>noisetiers                                  |  |
| CAHON                       | Bois de Gouy            | DR0952 | J.2227 | 20 m <sup>2</sup>     |  | 0      | bois de plateau  |  |
| EMBREVILLE                  | Bois d'Hucleux          | CR9543 | J.2243 | 60 m <sup>2</sup>     | densité moyenne : 5<br>touffes/m <sup>2</sup>  | 0      | Chêne-Frêne à noisetiers<br>et ronces sur limons                     | bois clôturé   |

| Communes            | Lieu dit  | UTM    | IFFB   | Aire                  | Abondance  | Menace | Biotope  | Remarques                       |
|---------------------|---|--------|--------|-----------------------|--|--------|--|---------------------------------|
| ESTREBOEUF          | Bois des balais                                 | DR0356 | J.2215 | 2 ha environ          | estimation : plusieurs milliers de touffes                                       | 0      | Chêne-charmaie mésophile neutrocline   | parcelle clôturée +/- perméable |
| ESTREBOEUF          | Vers Estreboeuf                                 | DR0056 | J.2215 |                       | quelques touffes   | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| GAMACHES            | La Folie  | CR9737 | K.2241 | 3 m <sup>2</sup>      |  | 2      |  | aménagement routiers            |
| HAUTVILLERS-OUVILLE | Bois de la Halle                                | DR1458 | J.2111 | > 1000m <sup>2</sup>  |  | 0      | bois de plateau  |                                 |
| MAISNIERES          | Bois de Beaumont                                | CR9739 | J.2254 | > 1000 m <sup>2</sup> |  | 0      |  |                                 |
| MIANNAY             | Lamercourt                                      | DR0851 | J.2227 | 10 m <sup>2</sup>     |  | 0      |  |                                 |
| MONS-BOUBERT        | Mons  | DR0554 | J.2226 | 150 m <sup>2</sup>    | estimation : 750 touffes ; densité moyenne : 5 touffes/m <sup>2</sup>            | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| MONS-BOUBERT        | pâturage dans le village, à l'ouest de la RD403 | DR0353 | J.2225 | 0,5 à 1 ha            | estimation : plusieurs milliers de touffes                                       | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| NIBAS               | pâturage dans le village                        | CR9850 | J.2225 | environ 0,5 ha        | estimation : > 10 000 ; densité moyenne : 2 à 3 touffes/m <sup>2</sup>           | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| NIBAS               | Saucourt  | CR9948 | J.2234 | 2 ha environ          | estimation : plusieurs milliers ; densité moyenne : 2 à 3 touffes/m <sup>2</sup> | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| OCHANCOURT          | Les Douze au bosquet (au sud-est de)            | DR0050 | J.2225 | 1 ha environ          | estimation : environ 10 000 ; densité moyenne : 1 touffe /m <sup>2</sup>         | 0      | pâturage mésophile eutrophe  | parcelle clôturée               |
| OUST-MAREST         | Bois d'Oust-Marest                              | CR9145 | J.2242 | 100 m <sup>2</sup>    | estimation : 300 environ   | 0      | Dans les layons herbeux régulièrement fauchés sous une plantation de peupliers |                                 |
| PENDE               | Tilloy  | CR9855 | J.2214 | 0,5 ha environ        | estimation : environ 150   | 0      | Verger avec pâture eutrophe  | parcelle clôturée               |

| Communes                                      | Lieu dit   | UTM    | IFFB   | Aire                           | Abondance   | Menace | Biotope                                 | Remarques  |
|---|--|--------|--------|--------------------------------|---|--------|---|--|
| PENDE   | Le Petit Pendé   | CR9957 | J.2214 | environ<br>1000 m <sup>2</sup> | estimation : >5000 ;<br>densité moyenne : 5 à<br>10 touffes/m <sup>2</sup>    | 0      | pâturage mésophile eutrophe             | parcelle clôturée  |
| PENDE   | Bois du petit Pendé<br>(partie ouest)                  | DR0057 | J.2214 | >0,5 ha                        | estimation : plusieurs<br>milliers  | 2      | Hétraie-Charmaie à Jacinthe<br>des bois | population abondante au sein du<br>bois clôturé, mais quasi disparue<br>de la partie accessible au public ;<br>traces de cueillette abondantes |
| RAMBURES                                      | Bois des moines  | DR0431 | K.2225 | 25 m <sup>2</sup>              |   | 0      |   |  |
| SAINT-BLIMONT                                 | Pâturage au Nord-est<br>de "l'étang"                   | CR9654 | J.2224 | 20 m <sup>2</sup>              | comptage : 30   | 0      | pâturage mésophile eutrophe             | parcelle clôturée  |
| SAINT-BLIMONT                                 | Bois de Saint-<br>Blumont (lisière<br>ouest)           | CR9654 | J.2224 | > 1000 m <sup>2</sup>          | estimation : > 10 000 ;<br>densité moyenne : 5 à<br>10 touffes/m <sup>2</sup> | 0      | Hétraie acidocline à Houx               | parcelle clôturée  |
| SAINT-BLIMONT                                 | Bois du Chêne  | CR9754 | J.2224 | > 1000 m <sup>2</sup>          | estimation : > 3000 ;<br>densité moyenne : 3 à<br>5 touffes/m <sup>2</sup>    | 0      | Charmaie neutrocline<br>mésophile       | parcelle clôturée  |
| SAINT-QUENTIN-<br>LAMOTTE-CROIX-AU-<br>BAILLY | Bois du Château à<br>Lamotte                           | CR8847 | J.2232 | >500m <sup>2</sup>             | densité moyenne : 3 à<br>5 touffes/m <sup>2</sup>                             | 0      | Bois neutrocline mésophile              |  |
| TILLOY-FLORVILLE                              | Bois de Tilloy   | CR9838 | J.2254 |                                | comptage : 27   | 1      |   | traitement agricole  |
| TILLOY-FLORVILLE                              | Bois de Tilloy   | CR9338 | J.2254 | 10 m <sup>2</sup>              |   | 0      |   |  |
| TOEUFLES                                      | Le Haut  | DR0746 | J.2246 | > 1000 m <sup>2</sup>          |   | 0      |   | la Jonquille est très abondante<br>sur toute la commune  |
| TOEUFLES                                      | Bois de Rogeant  | DR0745 | J.2246 | > 1000 m <sup>2</sup>          |   | 0      |   |  |
| TULLY   | Pâturage en face de<br>l'ancienne usine                | CR9348 | J.2233 | 1 ha                           | estimation : environ<br>100   | 0      | pâturage mésophile eutrophe             | parcelle clôturée  |
| VALINES                                       | pâturage dans le bourg<br>juste au nord de la<br>RD925 | DR0148 | J.2235 | 1000 m <sup>2</sup>            | densité moyenne : 3 à<br>5 touffes/m <sup>2</sup>                             | 0      | pâturage mésophile eutrophe             |  |
| VALINES                                       | Bois de Valines  | DR0147 | J.2235 | 2000 m <sup>2</sup>            | densité moyenne : 1 à<br>5 touffes/m <sup>2</sup>                             | 1      | Charmaie mésophile<br>neutrocline       | cueillette excessive   |

| Communes    | Lieu dit   | UTM    | IFFB   | Aire              | Abondance                       | Menace | Biotope                               | Remarques         |
|-------------|--|--------|--------|-------------------|---------------------------------|--------|---------------------------------------|-------------------|
| VAUDRICOURT | De part et d'autre de la RD63 à la sortie nord du hameau | CR9653 | J.2224 | > 1 ha            | estimation : plusieurs milliers | 0      | pâturage mésophile eutrophe           | parcelle clôturée |
| YZENGREMER  | pâturage au centre du bourg                              | CR9346 | J.2232 | 10 m <sup>2</sup> | comptage : 10                   | 0      | pâturage eutrophe le long d'un rideau |                   |

**Tableau n° 2 : bilan des connaissances acquises le 31/03/2006**



Allée fauchée sous peupleraie  
Oust-Marest (80), 31/03/2006, J.C. Hauguel



Prairie pâturée eutrophe  
Toeufles (80), 31/03/2006, N. Borel

### 1.4.1. Répartition de la Jonquille en 2006

Une synthèse des connaissances acquises le 31 mars 2006 pour le Vimeu occidental est dressé dans le tableau n°3. Du fait de la nature des observations anciennes, il est réalisé en prenant comme base le repérage en maille IFFB (mailles de 4 km par 4 km).

|  |        |
|--|--------|
| Nombre de mailles IFFB sur le territoire concerné  | 43     |
| Nombre de mailles IFFB parcourues le 31/03/2006  | 27     |
| Nombre de mailles IFFB où la Jonquille a été observée le 31/03/2006                      | 19     |
| Proportion des mailles IFFB où se trouve la jonquille en 2006 sur le territoire concerné | 44,2 % |
| Proportion des mailles IFFB prospectées le 31/03/2006 où se trouve la jonquille          | 70 %   |

**Tableau n°3 : Synthèse des connaissances au 31/03/2006**

Ce bilan montre que la Jonquille est encore bien représentée dans le Vimeu occidental puisque présente dans 44,2 % des mailles concernant ce territoire contre 51,1 % dans les années 1960. Il ne s'agit probablement pas d'une régression de l'espèce comme le montre la proportion des observations réalisées (70%) par rapport aux mailles effectivement prospectées le 31 mars 2006. **La Jonquille est donc, en 2006, une plante encore commune (en termes de présence/absence par unité de surface) sur le territoire du Vimeu occidental.**

### 1.4.2. Etat des populations de Jonquille en 2006

Le tableau n°3 regroupe l'ensemble des informations permettant d'avoir une vision de l'état des populations de Jonquille. Une analyse synthétique peut être réalisée pour chaque paramètre :

#### La surface occupée par les populations

La surface est hétérogène en fonction de la localisation des populations. Généralement les populations situées en contexte forestier sont très recouvrantes (plusieurs ares, voire hectares) alors que les populations situées le long des routes ou en contexte prairial occupent des surfaces plus restreintes. Parmi les populations les plus étendues, on pourra noter celles situées sur les communes d'Ault, de Bouvaincourt-sur-Bresle, d'Estreboeuf, de Nibas, de Toeuflles... Certaines pâtures, comme à Valines et à Saucourt (commune de Nibas) peuvent être jaunes de Jonquille.

#### La taille des populations

La taille des populations est bien évidemment fonction de la superficie occupée par celles-ci. Elle varie de plusieurs milliers de touffes à quelques individus en fonction des conditions stationnelles. Certaines communes sont réellement jaunes au printemps, comme Toeuflles, Ault...

Le paramètre le plus important est la densité des touffes. En effet, elle renseigne indirectement sur la vitalité de la plante. On constate un rapport étroit entre l'accessibilité à la population de Jonquille par le public et la densité de sa population. En effet, la densité moyenne des populations situées dans des parcelles clôturées est fréquemment d'environ 5 à 10 touffes/m<sup>2</sup> alors qu'elle n'est que de 1 à 2 touffes/m<sup>2</sup>, voire largement moins pour les parcelles non clôturées, c'est-à-dire accessibles.

### La phénologie

Dans le territoire parcouru, la Jonquille présente une homogénéité de phase phénologique. Toutes les populations étaient au 31/03/2006 en début de floraison. La floribondité n'a pu, faute de temps, être estimée, mais il semble qu'une partie non négligeable des populations observées (de l'ordre de 50%) n'ont pas produit de fleur cette année.

### 1.4.3. Ecologie de la Jonquille en 2006

Les mentions historiques, dans le Vimeu occidental, de Jonquille étaient rarement accompagnées de descriptions de son écologie. Une mention fait état de présence en « pâture », les autres, postérieures à 1990, ne la cite que dans les bois. Nos prospections ont donc été orientées, dans un premier temps, vers les bois, mais au cours de la journée nous avons pu la noter dans d'autres types de milieux.

Ainsi, il apparaît que la Jonquille vit dans deux grands types de biotopes dans le secteur concerné :

**Les bois :** c'est bien évidemment dans les boisements qu'elle est encore relativement abondante. Ces boisements sont de plusieurs types : des chênaies-charmaies neutroclines mésophiles sur limons et colluvions (cf. *Endymio-Fagetum*), des Hêtraies acidiclinales à Houx (cf. *Ilici-Fagetum*), des chênaies-frênaies méso-hygrophiles à Ail des ours (*Fraxino-Quercion*) et des peupleraies sur colluvions (*Fraxino-Quercion*).

**Les pâtures :** La Jonquille est assez abondante dans certaines pâtures mésophiles eutrophe. Il faut noter que les prairies pâturées tôt en saison lui semblent défavorables. Quelques touffes ont pu être notées au sein de prairies « hautes » à Fromental et Dactyle aggloméré, probablement peu pâturées en regain, mais ce type de prairies lui semble peu favorable.

Par ailleurs, des individus isolés ou formant des tâches plus ou moins coalescentes ont été observées au pied de haies, le long de rideaux et sur les talus des routes et des chemins. Il s'agit rarement de populations de fort effectif.

## 2. PROBLEMATIQUES ET ENJEUX DE CONSERVATION

## 2.1. Enjeux concernant la pérennité des populations

Afin de mesurer la nécessité de prendre des dispositions réglementaires limitant la cueillette, il est important de préciser les enjeux concernant la pérennité des populations tels que nous avons pu les appréhender.

### 2.1.1. La modification des biotopes

En matière de conservation d'une population de plante sauvage, c'est généralement la capacité d'accueil des biotopes qui conditionne la pérennité de l'espèce. Une des principales questions à se poser concerne donc la pérennité des biotopes utilisés par la Jonquille.

En ce qui concerne les boisement, la réglementation en matière forestière et la nature des propriétés (la majorité semble être constituée de bois privés) sont des facteurs garantissant le maintien à l'état de bois, donc le maintien d'un habitat favorable pour la Jonquille. Par contre des changements substantiels de modes de gestion sylvicoles pourraient lui être préjudiciable. Ainsi le développement de halières denses de ronces, constatés dans plusieurs bois, est un facteur certain de régression des populations de Jonquilles (ainsi que d'autres plantes telles que la Jacinthe des bois...).

Les pâtures, par contre constituent un habitat dont la capacité d'accueil pour la Jonquille est plus sujette à variations dans les années à venir. Trois grands types de facteurs peuvent être défavorables aux populations installées dans les pâtures :

- l'intensification des pâtures par changement de type de bétail (remplacement des bovins au profit des chevaux) ;
- le labour du fait du déclin de l'élevage au profit des cultures vivrières ;
- La construction de maison dans les pâtures situées au cœur des villages (« dents creuses »).

### 2.1.2. La cueillette

Indépendamment des changements de nature des biotopes, c'est la cueillette qui peut constituer la menace principale pour la pérennité de la Jonquille. Au cours de notre journée de prospection, plusieurs promeneurs ont été vus cueillant des bouquets, certains remplissant des cageots avec l'intention de les vendre sur le bord de route (discussion engagée avec deux cueilleurs). Précisons que notre prospection a eu lieu un vendredi, soit juste à la fin de la première semaine de floraison de la Jonquille (qui était en boutons le week-end précédent, d'après les promeneurs rencontrés) et que le week-end à venir était donc particulièrement propice à la cueillette.

En fait étant donné l'importance des populations présente, la Jonquille ne semble pas **globalement** menacée par la cueillette familiale. Par contre, **localement**, certaines populations sont très vulnérables car très accessibles au grand public. C'est le cas par exemple du bois de Valines, du bois de Cise, du bois de Bouvaincourt, du Bois des Bruyères... où nous avons pu constater très clairement une quasi disparition de la Jonquille dans les vingt à trente mètres attenants à la route. Le principal problème est que, face à la fermeture (grillage) des bois privés, le public se replie sur les bois non clos, ce qui implique une pression de cueillette très forte sur ces espaces alors qu les populations présentes dans les bois clos ne sont pas touchées : il existe un réel déséquilibre lié à l'accessibilité à la nature par le grand public. Le risque, déjà visible dans certains bois, est une banalisation très forte de la flore de ces bois ouverts au public, incluant une régression forte des populations de Jonquille.

Notons enfin que l'ensemble des pâtures situées au sein des villages, sur les versants inconstructibles et éloignés de la route semblent être épargnés d'une cueillette massive et présentent de très belles populations de Jonquille.

## 2.2. Le cas particulier du Bois de Cise

### 2.2.1. Contexte administratif

Le Bois de Cise est un bois situé dans une valleuse entre Ault et Mers-les-Bains. Il a la particularité d'être urbanisé, notamment par des villas dont le type architectural est en majorité emprunté au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Ce site naturel et architectural remarquable a été « inscrit » le 22 juin 1959 au titre de la loi du 2 mai 1930. Une association syndicale autorisée du Bois de Cise (ASABC), créée en 1936 regroupe les propriétaires du bois et s'est fixé pour mission « la préservation et l'embellissement du site (...), ainsi que l'amélioration des moyens de nature à servir le caractère calme et accueillant du site ».

Estimant que la pression de cueillette est trop importante et confrontée à des problèmes récurrents de pénétration en propriété close par des promeneurs désirant cueillir des Jonquilles, Madame Danièle Lecoœur, présidente de l'ASABC, a sollicité Monsieur le Préfet de la Somme afin d'envisager la prise d'un arrêté préfectoral réglementant la cueillette de la Jonquille. Enfin, la DIREN, devant éclairer le préfet sur cet aspect des choses et ne possédant pas d'information récente fiables sur l'état des populations de Jonquille a requis l'avis du CRP/CBNBI.

Ainsi, lors de la journée de prospections du 31 mars 2006, nous avons pu rencontrer Madame Lecoœur qui nous a présenté les éléments dont elle a connaissance relativement à l'impact de la cueillette de Jonquille au sein du Bois de Cise. La visite du site en sa compagnie a permis de relever un certain nombre de paramètres permettant d'émettre un avis sur l'état de conservation de la population de Jonquille, les menaces constatées et l'opportunité ou non d'une réglementation concernant la cueillette.

### 2.2.2. La population de Jonquille du Bois de Cise en 2006

Le premier constat est que **la Jonquille est particulièrement abondante à l'échelle globale du Bois de Cise**. Il est illusoire d'envisager une estimation de la population mais elle dépasse certainement plusieurs milliers d'individus, voire plusieurs dizaines de milliers.

Afin d'appréhender au mieux l'impact de la cueillette, des mesures de densité (en touffe/m<sup>2</sup>) ont été réalisées en comparant les espaces clos et les espaces libres d'accès. Il en résulte une différence significative puisque :

- En espace libre d'accès, la densité moyenne est de l'ordre de 0,2 à 3 touffes/m<sup>2</sup> (lorsque la Jonquille est encore présente) ;
- En parcelles privées closes, la densité moyenne est de l'ordre de 5 à 10 touffes/m<sup>2</sup>.

Notre étude ayant été réalisée juste avant les premières cueillettes, il est raisonnable de penser que ces mesures de densité représentent un état des lieux fiable, c'est-à-dire non biaisé par les cueillettes et représentant une vision de l'optimum de floraison (dans les conditions climatiques de 2006) de l'ensembles sous-populations étudiées.

Les observations réalisées montrent également que, dans des conditions écologiques similaires (même type de sol, même traitement sylvicole,...), les populations de Jonquilles des parcelles non closes sont parfois très réduites à proximité immédiate des chemins alors que de l'autre côté des mêmes chemins, en parcelles clôturées, les populations sont importantes. Les photographies de la page suivante permettent d'illustrer ce phénomène.

### 2.2.3. Perspectives de conservation

L'ensemble de ces éléments diagnostics nous permet d'affirmer que **la présence de la Jonquille au sein du Bois de Cise n'est pas menacée à moyen terme**. Par contre **le risque d'un déséquilibre important entre les populations situées en parcelles closes et celles situées en parcelles non closes est très important**. Un tel phénomène, déjà observé par les résidents du Bois de Cise conduira à des conflits entre promeneurs et propriétaires, ces derniers renforçant leurs clôtures afin d'empêcher toute intrusion sur leurs parcelles. Il s'agit donc d'un problème d'accès à la nature et à ses richesses et donc d'un partage du territoire entre les différentes catégories d'usagers. Il s'agit autant d'un problème social qu'écologique.

Par ailleurs, la menace la plus forte est constituée par les cueilleurs réalisant un commerce des jonquilles (vente au bord des routes, sur les marchés). Ce phénomène, déjà observé pour le Lilas de mer (*Limonium vulgare*) sur le littoral picard, est préoccupant puisqu'il implique une pression de cueillette très importante sur des surfaces déterminées ne permettant pas à la Jonquille de réaliser son cycle de reproduction, mettant en péril les populations localement.

De ce fait, **il apparaît souhaitable**, afin de limiter la pression de cueillette sur la population de Jonquille, de manière à permettre une répartition la plus homogène possible de la pression de cueillette sur ce territoire, **de prendre des mesures réglementaires limitant la quantité de Jonquille cueillie à l'échelle du site du Bois de Cise** (donc de la commune d'Ault) et ce, en vertu de l'arrêté du 13 octobre 1989 modifié par l'arrêté du 5 octobre 1992 relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire.

Soulignons, qu'en parallèle à la prise d'un arrêté préfectoral, une sensibilisation très forte auprès du public est indispensable et qu'elle devra s'accompagner, au moins dans les premiers temps de contrôles de police permettant de faire respecter la réglementation.



Sous-bois clôturé présentant une population importante de Jonquille



Traces d'érosions liées à la fréquentation

Sous-bois accessible (parcelle attenante à la parcelle de la photo de gauche) présentant une absence de Jonquille

Pieds isolés de Jonquille



Chemin de la chapelle Saint-Anne : quasi-absence de Jonquille sur la gauche du chemin, relative abondance, dans la parcelle clôturée située à sa droite

Panneau posé à l'initiative de l'association syndicale autorisée du Bois de Cise visant à limiter l'impact de la cueillette sur les populations de Jonquille



## CONCLUSION

---

Conservatoire Botanique National de Bailleul / Centre Régional de Phytosociologie  
Conseil Régional de Picardie – Direction Régionale de l'Environnement de Picardie  
La Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus* L. subsp. *pseudonarcissus*)  
dans le Vimeu occidental : état de lieux en 2006

Le présent rapport dresse, dans un premier temps, un état des populations de Jonquille sauvage sur le territoire du Vimeu occidental. Il apparaît que la plante est relativement commune à l'échelle de ce territoire et qu'elle y est plus méconnue que menacée. Cependant, l'analyse de l'état des populations, en lien avec les biotopes occupés et surtout avec l'accessibilité par le grand public, en vue d'une cueillette, des parcelles où elle se trouve, montre une nette hétérogénéité entre les parcelles closes et les parcelles accessibles. Si la Jonquille n'est pas globalement menacée dans le Vimeu occidental, elle peut l'être localement du fait d'une concentration de la pression de cueillette dans des secteurs restreints. Cette problématique pose la question plus globale de l'accès à la nature pour les picards.

L'opportunité de la prise d'un arrêté préfectoral limitant la cueillette à une poignée par personne peut donc être discutée à la lumière de ces éléments et en fonction des échelles territoriales concernées. En effet, la Jonquille est localement menacée et la limitation de sa cueillette pourrait participer à une sensibilisation du grand public quant à sa conservation. C'est par exemple le cas au Bois de Cise où l'attrait du site est renforcé par la présence de la Jonquille, ce qui implique une pression accrue sur la population de Jonquille et des conflits entre promeneurs et résidents. La prise d'un arrêté préfectoral de limitation de cueillette pour la Jonquille sur ce site serait liée, non seulement à un problème de conservation des populations de Jonquille, mais aussi et surtout à un problème de cohabitation entre promeneurs et résidents. Un tel arrêté permettrait de préciser les règles de « bonne conduite » et de donner des possibilités de verbalisation en cas d'abus manifestes.

Notons que plusieurs autres communes, du fait de la sensibilité de leurs populations de Jonquilles à la cueillette, pourraient être concernées par un tel arrêté, comme Bouvaincourt-sur-Bresle, Pendé, ... mais il conviendrait d'avoir une réponse homogène afin de ne pas rendre illisible et inapplicable un tel arrêté, le risque étant que les promeneurs se reportent vers des communes non concernées par un arrêté. A notre avis, il est surtout nécessaire de sensibiliser les picards à la conservation de leur flore et il convient d'avoir une réponse adaptée au moins à l'échelle du département de la Somme, la situation des populations de Jonquille étant encore relativement méconnue dans l'Oise et dans l'Aisne..

**BIBLIOGRAPHIE**

- CALDWELL, J. and WALLACE, T.J., 1955. – *Narcissus pseudonarcissus* L. – Journal of Ecology n°43 p 331-341.
- LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J. 2004.- Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines- Cinquième édition, CXXXp + 1092 p.
- TOUSSAINT, B. & Coll., 2005. – Inventaire de la flore vasculaire du Nord/Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. version n°3a / 26.9.2005.
- TOUSSAINT, Benoît (Coord.), 2005 - Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts". Ouvrage effectué par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.
- TRIEST, L., 1998. - VOORSTEL TOT INVOERING VAN EEN VERBOD VAN HET PLUKKEN EN VERKOPEN VAN WILDE NARCIS (*Narcissus pseudonarcissus* L.) - Algemene Plantkunde en Natuurbeheer (APNA) - (Plant Science and Nature Management)  
Vrije Universiteit Brussel – Lettre à l'Institut Bruxellois de gestion de l'Environnement.